

Relevé de décisions

Réunion de bureau du COREVIH-Bretagne du lundi 17 mars

Présents :

Membres	
François Bénézit	Présent
Myriam Besse	Excusée
Luc de Saint- Martin	Présent
François Baptiste Drévilion	Présent
Gérald Guerdat	Présent
Morgane Lavigne	Absente
Nadine Marchand	Présente
Eric Maniscalco	Excusé
Cédric Arvieux	Présent
Équipe	
Hadija Chanvril	Présente
Myriam Le Bot	Présente
Invitée	
Marie Bertin	Présente

Sujet	Discussion	Décision
Validation du compte rendu du 24 février dernier	Pas de demande de modification Compte rendu validé par les membres du Bureau	Validé et à publier sur le site internet du COREVIH
Point sur la Réforme CoReSS	Cahier des charges définitif reçu le 04 mars et publié sur le site internet du COREVIH ICI La composition de la plénière du CoReSS est actuellement en cours de validation par l'ARS Bretagne et devrait être publiée prochainement, la date initialement prévue étant le 15 mars 2025.  Arrêté de nomination CoReSS À la suite de l'appel à candidatures : • Un nombre significatif de candidatures a été reçu. • Les candidatures représentent des structures plutôt que des individus, garantissant une meilleure homogénéité des acteurs en santé sexuelle. • Une seule candidature a été déposée pour la présidence, et aucune pour la vice-présidence. • Douze candidatures pour le Bureau dont quatre dans le collège 2. • Nouveaux membres plus important que d'anciens membres (hors collège 2). • Répartition géographique proportionnelle au nombre d'acteurs en santé sexuelle sur les départements. • Bonne représentation des thématiques en santé sexuelle (violences, contraceptions, VIH, IST, prostitution, ...) Installation de la plénière du CoReSS a lieu : Le jeudi 03 avril au Mercure Centre Gare – RENNES De 12h15 à 17h00 Invitation sera envoyée par l'ARS Bretagne Organisation des élections : 1. Élection du président(e) : Les 44 membres titulaires votent à la majorité absolue. 2. Élection du vice-président(e) : Les membres titulaires votent, en veillant à ce que le vice-président(e) soit issu d'un collège différent de celui du président(e) élu(e). 3. Élection des membres du Bureau : Chaque collège (1, 2, 3 et 4) organise son propre vote pour élire 2 représentants, soit un total de 4 élections distinctes.	

	Les membres titulaires souhaitant se porter candidats à la présidence, à la vice-présidence ou au bureau pourront se déclarer le jour des élections. La méthodologie des six élections doit être définie d'ici le 3 avril (ex. : utilisation de six couleurs de post-it – émargement par collège et votant...). Voir au prochain point coordination. Une réunion de travail sera organisée après l'installation du CoReSS afin d'établir le règlement intérieur (ex. : modalités de remplacement des membres, programmation réunions institutionnelles...).	
Budget 2024	Présentation du budget finalisé 2024 au membre du Bureau  COREVIH - VF 2024.pdf Titre 1 : Charges de personnel (le + important) - En + sur 2024 : Financement de quatre mois pour le poste de chargée de mission et remplacement d'un congé maternité pour une TEC. - Financement du poste de chargée de mission : L'ARS Bretagne a demandé au CHU de récupérer le reliquat de 2024 pour le réimputer en 2025, et qui correspond globalement à ce qui n'a pas été dépensé sur l'enveloppe de 50 k€ chargée de mission – en attente de confirmation. - Charges indirectes : Actuellement évaluées à 104 k€, avec un taux de 14,8 % appliqué à l'ensemble des charges directes. Une idée pour réduire les charges est de limiter ce calcul au seul Titre 1, ce qui permettrait une économie de 30 k€. - Financement FIR SSS : L'ARS Bretagne souhaite maintenir l'enveloppe de 40 k€. Hadija souligne que tous les COREVIH ne bénéficient pas de ce soutien supplémentaire. - Budget 2025 : Maintien d'un budget constant pour le CoReSS, avec une réévaluation prévue en 2026 pour ajustements. - François Bénézit souligne la crainte d'un budget constant, alors même que le nombre de membres de la plénière augmente, se concentrant sur divers domaines de la santé sexuelle, ainsi que la capacité d'organiser des réunions plus larges, de créer de nouveaux groupes de travail et de mener des actions supplémentaires. - Hadija souligne qu'avec l'élargissement des actions en santé sexuelle, une réflexion sera nécessaire sur une modification des charges de personnel (Titre 1) afin de financer l'animation territoriale exigée par le cahier des charges des CoReSS. - Cédric estime que l'équipe bretonne est actuellement bien dimensionnée et ne nécessite pas de modification de personnel pour l'instant. Il insiste sur la nécessité de conserver le fonctionnement actuel en 2025 sans limiter les actions à mener sur le territoire : le CoReSS aura surtout des choix de priorité à faire, et l'équipe à faire preuve d'une bonne organisation... Le nouveau bureau du CoReSS devra mettre en place des temps de concertation dans les mois à venir afin de définir les orientations stratégiques et les arbitrages nécessaires.	
Retour sur le COPIL Mon Test IST	Mise en place Mon Test IST : 01 septembre 2024 Le 1^{er} COPIL « Mon test IST » a eu lieu le jeudi 27 février dernier Retour de cette rencontre : - Absence de données épidémiologiques spécifiques au territoire. Très peu de données disponibles côté CPAM. - Non-représentation de l'URPS. - Manque d'échanges sur les réalités de terrain et sur la valorisation des parcours de santé des usagers. Ce comité de pilotage n'a pas permis de répondre aux attentes des acteurs du territoire. Les participants de l'équipe et du bureau du COREVIH présents à la réunion expriment leur déception face à l'absence de données approfondies et d'analyses épidémiologiques. Données épidémiologiques : François Bénézit suggère d'interroger directement les laboratoires sur la fréquentation et les profils des patients. Le réseau Hépatite a déjà recueilli des premières données (environ 2 à 3 tests IST réalisés par jour dans certains laboratoires).	

	Cette absence donnée justifie d'autant plus le projet porté par Jean Charles Duthé et François Bénézit d'interrogation du SNDS sur l'utilisation de « Mon test IST ». Une rencontre avec Jean-Charles Duthé a permis d'évoquer la possibilité d'interroger le SNDS, avec l'appui de l'ORS Bretagne, afin d'élaborer une cartographie et d'analyser les parcours de soins des usagers. Le CoReSS devra jouer un rôle clé dans la collecte et l'analyse des données, en maintenant un volume constant de données via les TECs et en optimisant les analyses issues des bases de données : Nadis; Siloxane. Communication : Hadija constate qu'aucune campagne nationale forte n'a été déployée (pas de supports papier ou médiatiques diffusés). Il est nécessaire de développer des supports de communication régionaux en collaboration avec les acteurs locaux. Cédric propose de concevoir une cartographie répertoriant l'offre de dépistage disponible (CeGIDD, centres de santé sexuelle, laboratoires, associations, etc.), associée à une communication régionale.	
Semaines de Santé Sexuelle 2025	Présentation d'Hadija sur les actions déjà programmées Retour des fiches action • Date limite : Vendredi 21 mars pour les fiches nécessitant une prise en charge financière (Fi). Point par département • Ille-et-Vilaine : le programme bien avancé, varié avec une large représentation des publics (HSH, jeunes, grand public...). En attente de la fiche action pour Redon, incluant la prise en charge d'une intervenante et de l'ENIPSE. • Côtes-d'Armor : Programme finalisé. Fiches en attente de Marie Bertin pour le 21 mars pour celle avec une Pec Fi, mais sans urgence particulière si pas de financement nécessaire). • Finistère : Organisation plus complexe, avec de nombreuses fiches action encore en attente. • Morbihan : La plupart des structures n'ont pas encore envoyé leurs fiches, à l'exception de Lorient. Point budgétaire – (FIR 40K€) • Fiches action validées : 15 k€ engagés, avec un solde restant de 26 k€. • Location de la salle du Triangle (Rennes) : Devis estimé à 3 000 €, en cours de négociation pour une répartition des coûts entre le PCSS, la Ville et le CoReSS. • Optimisation des coûts : Hadija mène des négociations avec les municipalités afin de favoriser la mise à disposition gratuite des salles et ainsi réduire les dépenses liées aux SSS. Notifié dans le tableau que les devis négociés et validés. • Rappel important : Tous les devis doivent être transmis à la direction du CHU pour signature au moins un mois avant l'échéance. ○ Exemple : Pour les Côtes-d'Armor (début des SSS le 12 mai), les devis doivent être envoyés avant le 12 avril.	Hadija relance les référents dans la semaine
Questions diverses	Suite à des sollicitations d'acteurs de terrain sur le manque d'un référent en santé sexuelle, Hadija demande au Bureau d'interpeller l'ARS Bretagne officiellement. En effet, aucun recrutement n'a eu lieu depuis le départ d'Anne Le Fèvre en octobre 2024. François Bénézit précise, suite aux derniers échanges lors du Bureau de février concernant l'ISM interprétariat, qu'il n'y a pas de facturation nominative. ISM est revenu vers le COREVIH pour savoir si nous avons des besoins spécifiques, et Cédric a répondu que pour l'instant les besoins semblaient couverts par les contrats des hôpitaux sièges des CeGIDD, en dehors de l'antenne de St Malo.	Cédric prépare un courrier à l'ARS pour un correspondant en santé sexuelle et l'envoi au Bureau avant pour validation

PROCHAINE REUNION : Organisation Bureau CoReSS à prévoir

Prise de note : Myriam Le Bot /Cédric Arvieux / Hadija Chanvrlil